

Appel de candidatures - comité du Quartier culturel des Faubourgs

Vous souhaitez avoir un impact sur le développement de votre quartier ? Vous avez un intérêt pour les arts et la culture ? Le Quartier culturel des Faubourgs est à la recherche de quatre personnes pour intégrer le comité.

Le comité du Quartier culturel des Faubourgs

Le Quartier culturel des Faubourgs, situé autour de l'axe de la rue Ontario Est, lance un appel de candidatures pour intégrer le comité qui s'occupe de son développement.

Le comité a comme mandat d'assurer le déploiement du Quartier culturel des Faubourgs en facilitant l'émergence d'initiatives représentatives de la vitalité et de la diversité du milieu et portées par ses acteurs clés dans une approche de co-création.

Consultez le site web www.quartiercultureldesfaubourgs.ca pour en apprendre davantage sur le Quartier culturel des Faubourgs, sa localisation, ses événements et son Comité.

Votre implication

- Être disponible pour investir entre 35 et 40 heures annuellement au projet :
 - Participation à un minimum de 10 rencontres du comité, en plus des réunions en sous-groupe
 - Participation à des projets spéciaux du Quartier culturel
- Être un(e) ambassadeur(ice) de la culture locale
- Assister à l'assemblée annuelle du Quartier culturel

Composition du Comité

Le comité est composé de douze représentant(e)s du quartier :

- Le Président du Conseil d'administration et le Directeur général de Voies culturelles des faubourgs
- un membre de l'Arrondissement de Ville-Marie

- un membre de la CDC - Corporation de développement de Centre-Sud (milieu communautaire)
- diffuseur culturel
- organisme culturel
- commerce/entreprise
- artiste en arts visuels
- secteur éducatif et scolaire
- citoyen(ne) premier siège
- citoyen(ne) deuxième siège
- Artiste en arts vivants

Profil recherché

Pour combler les quatre sièges du comité en élection cette année, nous recherchons un(e) représentant(e) pour les postes suivants :

À titre de représentant(e) d'un organisme ou d'une entreprise :

1) Secteur éducatif et scolaire

- Travailler pour une école ou un centre de formation ou une garderie éducative situé(e) dans le périmètre* du Quartier culturel.
- Être un parent membre du comité des parents ou du conseil d'établissement d'une école ou un centre de formation ou une garderie éducative situé(e) dans le périmètre* du Quartier culturel.
- Un montant forfaitaire de 800\$ sera offert annuellement à la personne élue

À titre individuel

2) Citoyen(ne) premier siège

3) Citoyen(ne) deuxième siège

- Résider dans le périmètre* du Quartier culturel depuis au moins un an.
- Un montant forfaitaire de 800\$ sera offert annuellement à la personne élue

Afin d'assurer une rotation équilibrée et d'éviter que les deux représentants des citoyens ne changent en même temps, exclusivement à cette occasion, un mandat durera un an (expirant en 2025) et l'autre durera deux ans (expirant en 2026).

Le choix de la durée du mandat sera laissé aux deux représentants élus.

Dans le cas où les deux élu(e)s se déclarent disponibles pour le même mandat (un an ou deux ans), un tirage au sort sera effectué pour déterminer la durée du mandat des deux élu(e)s.

À long terme, le mandat des deux sièges est de deux ans.

4) Artiste en arts vivants

- Résider ou travailler dans le périmètre* du Quartier culturel depuis au moins un an.
- Avoir le statut d'artiste professionnel(le)**
- Un montant forfaitaire de 800 \$ sera offert annuellement à la personne sélectionnée.

* Le périmètre du Quartier culturel se situe entre les rues Saint-Hubert et Lespérance, la rue Sherbooke Est et le boulevard De Maisonneuve Est.

** Nous reconnaissons le statut d'artiste professionnel(le) selon la définition de la Loi sur le statut professionnel de l'artiste du ministère de la Culture et des Communications du Québec.

Durée du mandat

Les mandats seront d'une durée de 24 mois avec possibilité de renouvellement (à l'exception - pour le prochain mandat seulement - de l'un des deux sièges réservés aux citoyens).

Séance d'information

Une séance d'information en présence est prévue le jeudi 3 octobre, de 17h à 19h, pour présenter le projet du Quartier culturel et répondre aux questions en lien avec le comité du Quartier culturel.

Mise en candidature

Remplissez le formulaire de candidature : forms.office.com/r/v9KZamXbzx

Période de mise en candidature: du 3 septembre au 8 octobre à midi

Processus de sélection

- Du 3 septembre au 8 octobre à midi
- Période de mise en candidature

- Le jeudi 3 octobre, de 17h à 19h
 - Séance d'information

- Du 12 au 22 octobre
 - Toutes les candidatures seront mises en ligne pour consultation (sur www.quartiercultureldesfaubourgs.ca)

- L'élection aura lieu dans le cadre de la Soirée du Quartier Culturel des Faubourgs qui se tiendra le mardi 22 octobre à l'Écomusée du fier monde (2050 R. Atateken, Montréal)
 - Toutes les candidatures seront présentées à l'écran (les candidat(e)s n'ont pas à prendre la parole)
 - Toutes les personnes présentes qui résident ou travaillent dans le secteur du Quartier culturel pourront voter pour leur(s) candidat(e)s préféré(e)s dans chacune des catégories.